

FOIRE AUX QUESTIONS

Les questions et les réponses ci-dessous font référence à l'**Outil de renforcement de l'efficacité des groupes locaux des partenaires de l'éducation**

Généralités

→ **Qu'entend-on par groupe local des partenaires de l'éducation ?**

Le terme générique « **groupe local des partenaires de l'éducation** » est utilisé par le **Partenariat mondial pour l'éducation (GPE)** pour désigner une **structure/plateforme dirigée par un pays pour coordonner la planification et le dialogue concernant le secteur de l'éducation**. Il ne s'agit pas d'un mécanisme spécialement mis en place pour les processus du GPE, mais plutôt d'une structure de coordination de l'aide à l'éducation et de dialogue sectoriel dont la majorité des pays sont déjà dotés. Leur désignation peut varier selon les pays. Lors de l'utilisation de l'outil d'autoévaluation, l'équipe technique peut, si elle le désire, remplacer le terme groupe local des partenaires de l'éducation par le nom de la structure considérée afin d'assurer une compréhension commune entre les membres du groupe.

→ **Qu'est-ce que le projet pilote sur les groupes locaux des partenaires de l'éducation ?**

Le projet pilote a testé l'outil initial entre novembre 2019 et juin 2020 avec la participation des parties prenantes de groupes locaux des partenaires de l'éducation de 14 pays aux contextes variés. Il s'agissait de l'un des deux projets pilotes de la [Mise en œuvre d'un partenariat efficace](#), l'autre concernant le financement des agences de coordination/ministères de l'Éducation visant à soutenir la coordination sectorielle. Le projet pilote sur les groupes locaux des partenaires de l'éducation a permis d'analyser un certain nombre d'aspects de l'outil, notamment la motivation des ministères de l'Éducation et de leurs partenaires à participer à une autoévaluation de l'efficacité des mécanismes de coordination sectorielle, l'utilité de l'outil et son adéquation à l'objectif poursuivi, son adaptabilité pour répondre à différents besoins dans divers contextes, les mécanismes de soutien pour une utilisation efficace, ainsi que les ressources nécessaires et les mécanismes de suit de l'utilisation de l'outil.

Les enseignements tirés de ce projet et les observations fournies par les utilisateurs ont permis de réviser l'outil, dont le contenu a été consolidé, tout en conservant ses éléments de base, et d'élaborer des orientations sur les modalités d'utilisation en se fondant sur les pratiques des utilisateurs. La version révisée est plus légère, plus gérable, immédiatement accessible et assortie d'exemples provenant des pays.

Le Comité des financements et performances du GPE a supervisé le projet et produit deux rapports sur les progrès accomplis et les enseignements tirés, en juin et en novembre 2020.

Objectif de l'outil et de l'examen

→ **Pourquoi réaliser une autoévaluation ?**

Les autoévaluations permettent de réfléchir collectivement aux principaux facteurs qui contribuent (ou nuisent) au succès d'un partenariat. Les outils d'évaluation des partenariats sont souvent conçus pour être utilisés par des évaluateurs *externes* afin d'établir des évaluations récapitulatives des progrès ou des résultats. Les autoévaluations sont différentes, car elles ont un caractère formateur (elles produisent des informations permettant à tout moment d'améliorer et d'orienter l'efficacité) et sont organisées et réalisées par les parties prenantes elles-mêmes. Elles peuvent aider les membres d'un partenariat à mieux comprendre son fonctionnement ainsi que l'impact de ses pratiques sur son efficacité stratégique. Compte tenu de la complexité des facteurs influençant les relations de travail entre les partenaires de l'éducation, une approche systématique et spécifique à chaque pays a été recommandée pour identifier les atouts et les points faibles du partenariat¹.

→ **Pourquoi est-il important d'examiner les mécanismes de coordination du secteur de l'éducation ?**

La collaboration et l'utilisation efficace du savoir-faire et des actifs du secteur sont des aspects essentiels des systèmes éducatifs solides, en particulier lorsque les ressources sont limitées. Les groupes locaux des partenaires de l'éducation – en tant que forum de collaboration dirigé par les pouvoirs publics concernant le dialogue sur les politiques éducatives – ont un rôle important à jouer dans la coordination et la synchronisation des efforts des parties prenantes, mais leur efficacité repose sur un leadership dynamique, une dynamique de partenariat saine et une efficience organisationnelle.

Les membres du groupe peuvent utiliser l'outil comme un diagnostic et un cadre rétrospectif permettant d'identifier les capacités, les ressources et les mesures nécessaires pour renforcer le dialogue et la coordination au niveau sectoriel. Les résultats devraient permettre un éventail de stratégies d'amélioration, allant du renouvellement du dialogue sectoriel et des ambitions de coordination du groupe aux modifications pratiques des cadres organisationnels et de collaboration.

Utilisation de l'outil

→ **À quelle fréquence devrions-nous évaluer notre organe de coordination ?**

Qu'elles soient exhaustives ou plus ciblées, les évaluations peuvent être réalisées une ou deux fois par an, ou pour « prendre le pouls » du partenariat chaque fois qu'un besoin d'amélioration et de réflexion est perçu ; par exemple, pendant les processus de réforme sectorielle. Une fois les niveaux de référence établis, une évaluation complète ou partielle peut être réalisée périodiquement pour évaluer les progrès accomplis depuis le dernier examen, tirer des enseignements et recenser les domaines d'amélioration continue. Il peut également être utile que le partenariat cible plus fréquemment des domaines spécifiques identifiés dans les données de référence comme devant faire l'objet d'une attention particulière. Comme pour les autres outils de diagnostic, les évaluations devraient être suivies de plans d'amélioration réalisables pour renforcer l'efficacité et favoriser l'évolution des groupes locaux des partenaires de l'éducation.

¹ [Évaluation indépendante récapitulative du GPE 2020](#). MDF Training & Consultancy Ede, mai 2020

→ **Combien de temps devrait-on consacrer à l'évaluation ?**

Il est recommandé de prévoir au moins deux consultations dans le cadre de l'évaluation. Au moins une session doit être prévue pour présenter l'outil, parvenir à une compréhension commune des objectifs et du déroulement de l'évaluation (en cas d'approche collective), réaliser l'évaluation et indiquer comment les résultats peuvent être utilisés. Une fois que les résultats ont été analysés, synthétisés, diffusés pour observations et intégrés dans les conclusions par l'équipe de travail, une deuxième session devrait être consacrée à l'examen des résultats, à la planification des actions et à l'obtention d'un accord sur les prochaines étapes.

→ **Quel est l'impact de la COVID-19 sur l'utilisation de l'outil d'autoévaluation ?**

Les partenaires locaux ont indiqué que des mécanismes efficaces de coordination sectorielle sont essentiels pour bien hiérarchiser les besoins lorsque les processus sectoriels sont mis à rude épreuve. La pandémie mondiale de COVID-19 a obligé les pays à réagir très rapidement aux nouveaux défis du développement et à allouer les ressources de manière plus stratégique ; la valeur des outils d'évaluation n'a donc fait qu'augmenter. L'outil a été testé pendant la pandémie, qui a modifié la nature et les modalités des activités. Il a ensuite été révisé pour s'assurer qu'il reste pertinent même en cas de modification de ses modalités d'utilisation.

→ **L'outil peut-il être utilisé par des groupes locaux des partenaires de l'éducation récemment créés ?**

L'outil peut être utilisé à différents moments du cycle de vie d'un groupe local des partenaires de l'éducation ou de tout autre organe de coordination de l'éducation (groupes émergents, bien définis et/ou opérationnels). Dans le cas de groupes nouvellement formés ou de groupes dépourvus de système d'évaluation des performances, l'outil peut être utilisé pour obtenir des informations de référence qui pourront être utilisées pour évaluer les progrès lors d'examens ultérieurs.

→ **L'outil peut-il être utilisé dans des situations de fragilité et de conflits ?**

L'outil d'autoévaluation a été testé dans des contextes variés, notamment dans des pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits. Le projet pilote a montré que l'outil peut faciliter l'identification des défis qui influencent le dialogue sectoriel et les principaux domaines à améliorer tant qu'un leadership, des capacités de supervision et des ressources (par exemple, une agence de coordination, un administrateur désigné ou un tiers) sont disponibles pour diriger et optimiser le processus.

→ **Devons-nous utiliser cet outil dans le cadre du processus de requête de financements du GPE ?**

L'autoévaluation est volontaire. Cet outil est mis à la disposition des pays dans le cadre du soutien accru du GPE au renforcement de la coordination sectorielle, reconnu dans la nouvelle stratégie GPE 2025 comme une condition propice à la transformation du système. Bien que les groupes locaux des partenaires de l'éducation ne soient pas tenus d'effectuer une autoévaluation, les autoévaluations réalisées peuvent être mentionnées dans le dossier de requête de financement pour la transformation du système du GPE.

Considérations sur les compromis

→ **Devrions-nous donner la priorité à l'inclusion ou à une représentation sélective des parties prenantes ?**

L'option privilégiée est de veiller à l'inclusion et à la participation de tous les membres du groupe pour que l'évaluation recueille un large éventail de points de vue. Si cela n'est pas possible pour des raisons de temps et de ressources, l'examen peut être entrepris par un groupe plus restreint. L'équipe de travail doit veiller à ce que les différents groupes de parties prenantes soient représentés, dans la mesure du possible, pour que les conclusions reflètent les avis de tous.

→ ***Devrions-nous adopter une approche exhaustive ou ciblée ?***

Cela dépend de la situation du pays, de l'objectif spécifique de l'évaluation et des ressources disponibles. Une évaluation exhaustive permettra aux groupes locaux des partenaires de l'éducation d'établir une base de référence sur les mécanismes de coordination sectorielle et leur efficacité, qui pourra être utilisée pour suivre les progrès à plus long terme. Une évaluation ciblée permet de consacrer plus de temps aux questions correspondant aux objectifs stratégiques et aux priorités organisationnelles et de collaboration. Cette deuxième forme d'évaluation pourrait être plus importante dans les pays où les groupes sont établis de longue date et ont sensiblement évolué depuis leur création.

→ ***Devrions-nous envisager des approches en ligne ou hors ligne ?***

Ce choix a des incidences sur les approches d'évaluation. Lorsque l'approche choisie pour l'évaluation repose sur des réunions (en ligne, en particulier), l'équipe qui en est chargée devrait envisager de recourir à des animateurs ou des rapporteurs pour orienter le processus. Lorsqu'un format d'enquête est envisagé, l'équipe devrait se demander si un technicien est nécessaire, et surtout, s'il est efficace et réaliste compte tenu du contexte du pays de réaliser l'évaluation sous forme d'enquêtes en ligne ou sur papier. Il n'est par exemple pas recommandé de couvrir trois dimensions sous forme d'enquêtes en raison du risque de lassitude des utilisateurs.

Les enquêtes en ligne et sur papier présentent certains avantages, car elles peuvent faciliter les réponses anonymes et la compilation des résultats ; toutefois, leur succès ne dépend pas uniquement de la connectivité. Les taux de réponse peuvent être faibles s'il est généralement difficile de mobiliser les individus. Cette approche ne doit donc être envisagée que lorsque les membres du groupe sont déjà bien mobilisés.

→ ***Devrions-nous produire une analyse succincte ou un rapport détaillé ?***

Le choix dépend des ressources disponibles – temps, personnel et autres engagements – et de l'utilisation prévue des résultats. Une analyse succincte n'a pas nécessairement moins de valeur ; au contraire, un rapport synthétique peut être très utile pour structurer le dialogue et documenter les résultats. En revanche, un rapport détaillé est précieux pour produire des données probantes plus exhaustives, qui peuvent orienter les activités et les processus parallèles entrepris par le groupe local des partenaires de l'éducation.